

LE MAGAZINE



Jaquon

LA NAISSANCE D'UN PARC

p.4 La tempête Alex p.14 Le nouveau conseil municipal
p.22 La rentrée scolaire p.26 Les aides à domicile

SOMMAIRE



- P.4 | Le littoral transformé en mer de bois
- P.10 | L'interview de Joseph Segura
- P.12 | Joseph Segura réélu
- P.14 | Les visages du conseil municipal
- P.16 | Le Jaquon, un îlot de verdure
- P.22 | Une rentrée au tableau d'honneur
- P.26 | Les aides à domicile sur le front

- P.28 | Un Fisac au service des commerçants
- P.29 | Sus aux dépôts sauvages
- P.30 | Au chapitre des travaux
- P.32 | Une saison culturelle pour nous élever
- P.34 | Tribunes politiques
- P.35 | René Koehl, conteur du vieux-village

Saint-Laurent-du-Var
PORTE DE FRANCE

Magazine de Saint-Laurent-du-Var Directeur de la publication : Joseph Segura | Rédaction : Sudeast Info | Graphisme et mise en page : BHB Communication | Photos : Laurent Thareau, ABJ Drones, Daniel Candeaux, DR | Impression : Zimmermann, Villeneuve-Loubet | Diffusion gratuite : La Poste | Tirage : 19 000 exemplaires. N°ISSN : 1257 - 5356. Communication - Cabinet du Maire BP 125, 06706 Saint-Laurent-du-Var

f Saint-Laurent-du-Var (06) www.saintlaurentduvar.fr

PEFC 10-31-834 Certifié PEFC. Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. pefc-france.org

ÉDITO

"Temps suspendu"

JOSEPH SEGURA, MAIRE DE SAINT-LAURENT-DU-VAR,
VICE-PRÉSIDENT DE LA MÉTROPOLE NICE CÔTE D'AZUR, CONSEILLER DÉPARTEMENTAL



Nous venons de vivre une époque au temps suspendu, après la mise entre parenthèses de nos vies liées à la crise de la Covid-19, dont les effets néfastes et meurtriers sont encore présents.

Chacun d'entre nous se souviendra très longtemps du passage de la tempête « Alex » évenrant littéralement les vallées de notre arrière-pays aujourd'hui défiguré et meurtri jusque dans sa chair et d'un littoral transformé en cimetière d'arbres. Chacun d'entre nous se souviendra du silence des rues après le fracas de la Vésubie, de la Tinée ou encore de la Roya et d'un fleuve Var démonté. Chacun se souviendra des cris d'angoisse, de la peur, des traumatismes vécus et du chaos. Mais aussi, et surtout, nous nous souviendrons des sourires prodigués, de l'aide apportée par les secours et des anonymes qui ont bravé, pour nous, leur crainte. Certains y auront perdu la vie. Et ils ont été nombreux dans nos villages et dans notre commune aussi à s'ouvrir aux autres, à tendre la main, à aider ou à simplement rassurer les plus fragiles d'entre nous.

Depuis toujours dans le département des Alpes-Maritimes, on sait dans les coups durs cultiver la solidarité, l'entraide et, encore une fois, vous avez été formidables dans cette épreuve. Chacun à sa mesure a su répondre présent pour qu'une lueur d'espoir se manifeste. Dans nos montagnes comme sur le rivage, une immense chaîne de solidarité est née, s'est manifestée, a œuvré chaque jour pour le bien d'autrui.

Toute l'équipe municipale et moi-même avons une pensée pour les familles endeuillées, touchées par cette catastrophe. Nous sommes de tout cœur avec celles et ceux actuellement plongés dans le malheur. Et nous continuerons à l'être pour reconstruire avec elles, pour elles, nos merveilleuses vallées.

Aujourd'hui, la vie tente de reprendre son cours même si les plaies sont vives et seront extrêmement longues à cicatriser. Nous en sommes conscients. Et il faut aujourd'hui en tirer les enseignements pour éviter à tout prix que cela ne se reproduise. Toute l'équipe municipale que j'ai l'honneur de conduire et à laquelle vous avez renouvelé votre confiance pour les six prochaines années va œuvrer pour atteindre son objectif : votre bien-être et votre protection. Prochainement, nous allons travailler au renforcement de nos digues au niveau de la zone d'activité et poursuivre la transformation de notre belle cité pour que chacun y trouve son bonheur, son épanouissement familial et personnel.

Bien fidèlement
J. Segura

LA TEMPÊTE ALEX



L'ARRIÈRE-PAYS MEURTRI, UN LITTORAL LAURENTIN DÉFIGURÉ, UNE MOBILISATION SANS ÉGALE

Le 2 octobre dernier, l'arrière-pays et ses habitants ont basculé comme happés au cœur même d'une catastrophe dont l'envergure semblait impensable, chez nous, dans les Alpes-Maritimes. En l'espace de quelques minutes de pluies torrentielles, où la furie des eaux a tout emporté sur son passage, certains ont tout perdu, jusqu'à la vie. Au lendemain de la tragédie, les vallées de la Vésubie, de la Roya et de la Tinée se sont réveillées avec un environnement particulièrement sinistré. Le regard des victimes exprimait toute l'horreur de voir leur maison, leur commerce, leurs souvenirs et toute une existence de labeur ravagés, anéantis. Un vrai déluge dont le bilan à l'heure où nous écrivons ces lignes était de cinq morts et treize disparus.



ALERTE MÉTÉO ROUGE « CRUES »

Mauvais présage, hasard du calendrier, cette catastrophe s'est produite sur les Alpes-Maritimes cinq ans presque jour pour jour après les inondations qui avaient tué vingt personnes dans cette même région. Les pluies de la tempête Alex, qualifiées d'historiques par les autorités, se sont abattues principalement sur les hauteurs du département, atteignant localement au moins 400 mm. Les dégâts matériels ont été énormes et ont privé 13 500 foyers d'électricité. La situation en début de soirée était loin d'être sous contrôle. Car l'inquiétude s'est aussi déplacée sur le littoral au fil des heures. En particulier, à Carros et Saint-Laurent-du-Var où le Var, gonflé par les rivières montagneuses, a atteint des débits qui ont dépassé ceux de la Seine lors des inondations de 2010, selon des spécialistes. Ce nouveau front a provoqué le déclenchement d'une deuxième alerte météo rouge « crues ». Au final, si le Var est sorti de son lit à Carros, Saint-Laurent-du-Var aura été épargné d'extrême justesse. Et cela même si la commune a subi quelques « désordres » au niveau de ses infrastructures sportives et surtout des plages où une mer de bois a recouvert une partie du littoral laurentin, « nous avons bénéficié d'un facteur chance », glisse Joseph Segura. Si l'ampleur des dégâts est sans précédent,

l'extraordinaire élan de travail et de solidarité qui s'en est suivi l'est tout autant sur l'ensemble du département, dans l'arrière-pays comme sur le littoral.

MOBILISATION EXTRAORDINAIRE

Main dans la main, sans jamais se laisser abattre par l'immensité de la tâche, services municipaux et bénévoles se sont unis pour faire face dans une mobilisation exemplaire dans l'arrière-pays comme sur le littoral transformé en cimetière de bois. Via le formulaire mis en place par la mairie de Saint-Laurent-du-Var, via les réseaux sociaux, via les associations, entre particuliers... tous ont manifesté, au côté de l'implication massive et professionnelle des équipes de secours, un formidable esprit d'entraide, qui aujourd'hui encore ne se dément pas : ensemble, on reconstruit - ses routes, son village, sa rue, son école, son habitation ou celle de son voisin - et on se reconstruit même si l'on sait qu'il faudra énormément de temps. Au final, durant ces quelques jours, nous avons vu des visages soucieux, des expressions éreintées ou attristées. Mais aussi des sourires de gratitude, des yeux brillants d'émotion, de courage ou de fierté du travail accompli. Des hommes et des femmes qui ont vécu le pire et sont malgré tout capables du meilleur. Des humains...



DÉROULÉ D'UNE JOURNÉE SOUS HAUTE TENSION

Un orage d'une violence inouïe frappe l'arrière-pays et plusieurs villages. À Saint-Laurent-du-Var, la crue du Var est annoncée. Sous la direction du maire, Joseph Segura, les services municipaux vont immédiatement se mobiliser avec une réactivité et une efficacité exemplaires. Récit d'une journée qui aurait pu se transformer en drame mais aussi d'une aventure humaine d'une rare intensité portée par un unique objectif : protéger la population.

Le jeudi 1^{er} octobre, suite au message du Préfet Bernard Gonzalez annonçant le lendemain une vigilance météo rouge et la fermeture des établissements scolaires, M. le Maire diffuse à 17h20 un message d'information et de prévention à destination des administrés.

VENDREDI 2 OCTOBRE

- 7 h : ouverture du Poste communal de crise en lien avec les services de la Préfecture
- 7 h 20 : fermeture du mini-tunnel permettant l'accès au port
- 8h03 : reconnaissance et prise de contact avec les propriétaires du camping Magali
- 8 h 56 : fermeture préventive par rubalise des accès aux plages
- 9 h 05 : fermeture à la circulation du chemin des Espartes
- 9 h 15 : fermeture des parcs et jardins à titre préventif
- 9 h 30 : mise en place de sacs de sable sur les points sensibles
- 10 h 40 : prise de contact avec les gens du voyage
- 11 h : renforcement des équipes en astreinte
- 13 h 50 : prise de contact avec la direction de Cap 3000 pour assistance à fermeture préventive suite à la demande du Préfet
- 15 h 30 : prévision crue majeure du Var, fermeture préventive passage Maïcon et berges du Var
- 15 h 35 : annonce fermeture préventive du parc d'activité, commerces des Rives d'Or...
- 15 h 45 : mise en place préventive d'une déviation routière au niveau de France Boissons / Maïcon
- 15 h 53 : fermeture Maïcon et mise en place déviation en sortie de Cap 3000
- 16 h 14 : demande auprès du centre opérationnel départemental (COD) des sorties 49 de l'A8 vers Saint-Laurent suite fermeture voies sur berge pour faciliter l'accès aux secours
- 16 h 15 : demande fermeture rond-point Coubertin
- 16 h 25 : évacuation et mise en sécurité des personnes situées dans la zone d'activité
- 16 h 55 : fermeture chemin de la Digue, France Boissons, Pierre Marie Curie dans le sens descente
- 17 h 10 : suite reconnaissance passage Maïcon inondé, avec 2 mètres de hauteur d'eau
- 17 h 50 : niveau du Var à 1 mètre du seuil des digues avant débordement sur chaussée
- 18 h : demande de renforts police nationale auprès du COD pour sécuriser les voies barrées car les automobilistes forcent les barrages
- 18 h 09 : inondation rue Albert Camus par refoulement des regards ; reconnaissance Bât J résidence Saint-Joseph afin de donner des consignes de sécurité aux habitants et notamment de monter dans les étages
- 18 h 10 : **passage en vigilance rouge inondation du fleuve Var, débordement annoncé**

- 18 h 15 : **seuil du Var à 2933 m³/s (crue 1994 3300 m³/s) 50 cm avant débordement niveau rond-point Layet Nord**
- 18 h 20 : reconnaissance salles gymnase Layet, locaux inondés, mise en place d'une moto pompe
- 18 h 30 : demande de M. le Maire pour ouverture d'un centre d'accueil et d'hébergement d'urgence au Dojo aux Pugets
- 18 h 40 : passage du capitaine Ricci, chef de centre du CIS de Cagnes-sur-Mer pour prise de contact sur le secteur
- 19 h 50 : envoi d'un message (via télé alerte) pour mise en sécurité des populations situées le long du fleuve tant le risque de débordement apparaît proche
- 20 h : centre d'accueil au Dojo ouvert avec 100 lits
- 20 h 55 : reconnaissance police municipale sur le secteur collinaire
- 23 h : info Smiage sur montée du Var attendue vers minuit avec un débit de 3300 m³/s

SAMEDI 3 OCTOBRE

- 00 h 02 : reconnaissance sur Flots Bleus, Beach Club endommagé par coup de mer, énormément de bois sur la plage
- 00 h 39 : reconnaissance suite point lumineux dans le Var au niveau du passage Maïcon puis le long des berges, puis le long de Cap 3000 et au bout de la digue
- 02 h 00 : maintien du dispositif mais retour au calme
- 06 h 50 : reconnaissance piscine municipale : infrastructure hors service, présence de boue dans le bassin et réseaux
- 07 h 00 : gymnase Layet, présence de boue, nettoyage et déblais en cours
- 7 h 15 : **fin de l'alerte rouge**
- 8 h 15 : réouverture de la RD95 suite à la baisse du niveau du Var
- 8 h 30 : accueil de 30 bénévoles de la Croix-Rouge au Dojo
- 9 h 30 : déblayage des sacs de sable et mise en place d'une moto pompe au niveau de la piscine
- 9 h 45 : accès centre commercial Cap 3000 dégagés (sauf Maïcon et voie sur berge encore inondée)
- 10 h : réouverture des parcs et jardins, dégâts constatés sur les berges du Var en face de la sortie de l'A8 et sur les plages, route digue Sud du port à dégager
- 10 h 15 : arbre tombé sur une voiture au Point du Jour
- 12 h : enlèvement de bouteilles de gaz, bidons, fûts de bière présents sur des plages défigurées ; mini-tunnel pour accéder port rouvert
- 12 h 30 : pompage piscine en cours, nettoyage des salles Layet (taekwondo, musculation, bureau basket...)



UN ÉLAN SOLIDAIRE RÉCONFORTANT...

Du temps, de l'argent, des vêtements, de l'écoute, de la nourriture, une main tendue, quelques heures après la tragédie ne résonnait qu'un seul mot : donner.

Responsables, professionnels des secours, employés municipaux, bénévoles laurentins ou des communes voisines et de plus loin encore, tous ont agi immédiatement avec générosité, altruisme, courage et détermination. Sans tarder, sans hésiter, au service de tous ceux qui souffraient. Avec l'appui de la Métropole, de la Région et du Département.

L'ENTRAIDE PLUS FORTE QUE LA TRAGÉDIE

Unis dans ce drame qui a touché les vallées de la Roya, de la Vésubie, de la Tinée, mais aussi de l'Estéron et du Var, les Laurentins et plus largement bien évidemment les Azuréens ont massivement exprimé leur soutien aux habitants des communes sinistrées. À Saint-Laurent-du-Var des élans de générosité sont nés pour acheminer de l'eau potable, des vivres, des produits d'hygiène et des médicaments aux familles privées de tout. Mais aussi partager un message, un hommage, donner un coup de pouce, offrir son aide pour contribuer au déblaiement des habitations des sinistrées, nettoyer des caves, accueillir des gens chez soi, offrir un repas ou juste du réconfort. Les Laurentins ont montré une fois encore leur indéfectible altruisme. Devant la catastrophe naturelle, les pertes humaines et les dégâts matériels, ils ont répondu présents.

CHRISTIAN ESTROSI ET RENAUD MUSELIER AU CHEVET DU LITTORAL

Face aux dégâts, le président de la Métropole, Christian Estrosi, et le président de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, Renaud Muselier, ont affiché leur solidarité en se rendant sur site le 6 octobre avec une noria d'agents de la Métropole et de la Ville de Nice et de véhicules venus prêter main forte. En dépit de champs de compétences différents, la Métropole, le Département et la Région « agissent ensemble pour être les plus efficaces », rassure Christian Estrosi.

3 000 ANONYMES

Sur leur littoral aussi. Avec l'appui de pompiers, militaires, agents de la protection civile ou d'autres services techniques et de secours, Force 06, 83, 13, bénévoles de la Croix-Rouge, d'associations multiples, de près de 3 000 anonymes venus se relayer à l'appel de la municipalité, du département et de bien au-delà, les Laurentins ont donné de leur temps pour aider à déblayer les montagnes de bois, de branches, de troncs et d'objets divers échoués sur la plage. « Leur travail est à saluer tant il a été précieux et exemplaire. Il a permis à nos plages de panser leurs plaies plus rapidement même s'il faudra encore du temps pour qu'elles recouvrent leur visage d'antan. En attendant, un seul mot s'impose : MERCI ! », lance Joseph Segura.



INTERVIEW

Joseph Segura

MAIRE DE SAINT-LAURENT-DU-VAR

"Ce qui compte, ce sont les Laurentins"



Sept mois après sa réélection au premier tour, le maire de Saint-Laurent-du-Var revient sur les semaines difficiles qui viennent de s'écouler, évoque avec lucidité les heures sombres que traverse et va traverser l'économie locale et affiche sa volonté sans faille, en dépit de tous les obstacles, de continuer à faire avancer la commune. Rencontre.

La crise sanitaire et la tempête « Alex » ont engendré coup sur coup à Saint-Laurent-du-Var une immense mobilisation. Quels sont les temps forts que vous retenir ?

Il y en a eu tellement. Quand je repense à tous ces moments si marquants, des plus difficiles, avec ceux qui étaient face à la maladie, au plus reconnaissant, au regard de l'implication sans faille des équipes municipales et métropolitaines déployées sur tous les fronts. Sans compter la mobilisation des commerçants, des Laurentins et des anonymes de villes du département, je me dis qu'il est impossible de les hiérarchiser. J'ai cependant été vraiment touché par cet élan général de solidarité pour les villages de l'arrière-pays face à cette tragédie.

Le 15 mars dernier, les Laurentins vous ont renouvelé leur confiance en vous élisant maire au premier tour des élections municipales, avec plus de 54 % des voix, afin de mettre en œuvre, avec votre nouvelle équipe, un nouveau projet de mandat. Qu'avez-vous ressenti à l'annonce des résultats ?

Au soir de l'élection, j'étais déjà concentré dans la gestion de la crise Covid et très conscient de ce qui nous attendait, ce qui

nous a permis d'anticiper un certain nombre de choses. Et puis parallèlement, j'étais très reconnaissant envers les Laurentines et les Laurentins qui sont allés voter et qui m'ont exprimé leur confiance ; très conscient là aussi du poids de la charge comme des défis à relever. Je ressens une grande responsabilité et je continue dans l'état d'esprit qui est le mien : c'est-à-dire d'abord de travailler sans relâche et d'essayer à la fois de servir une vision de la ville et les habitants, quels que soient leurs convictions et leur choix, avec équité, écoute et disponibilité.

Cette élection a été marquée par l'épidémie de Covid-19. Comment l'avez-vous vécue en tant que maire ?

Je dois dire que nous continuons à la vivre et que nous allons vraisemblablement devoir le faire pendant encore de longs mois. Même si cela est évidemment moins anxiogène que lors du confinement, il y a de nombreux écueils à affronter. Et notamment pour de nombreux professionnels et professions libérales. Pour revenir à votre question, nous avons tous été confrontés à une situation inédite, génératrice d'angoisses et de questions sans réponses. En mairie, nous avons vu converger énormément de demandes et avons été très sollicités. Durant ces 60 journées passées en mairie, chaque jour a été un défi supplémentaire en tant que maire, j'ai été amené à prendre de

nombreuses décisions, en mon âme et conscience. Ça a été très éprouvant. Je tiens aussi à rendre hommage à mon équipe municipale et mon administration pour leur implication auprès de moi durant cette période inédite. Parmi ces décisions, protéger la santé des Laurentins a été la priorité des priorités.

Justement, vous érigez le bien-être social et la proximité comme des grands piliers de votre deuxième mandat, avec le développement durable et la sécurité. Y a-t-il un pilier prioritaire ?

Si j'ai construit mon programme autour de ces trois piliers, c'est qu'ils sont à mes yeux indissociables et complémentaires. Parmi eux, il y a effectivement le bien-être social. Il permet de répondre à l'objectif de chaque vie : être heureux. Cela veut dire trouver un état de bien-être au travail, en famille, dans ses loisirs. C'est pourquoi j'ai construit une série de propositions qui visent à améliorer la vie quotidienne des Laurentins. Cela passe par la tranquillité publique, la propreté et de nouveaux aménagements.

Qu'en sera-t-il des deux autres piliers, le développement durable et la sécurité ?

Le développement durable est une nécessité qui nous est imposée par la finitude de la planète, celle qui nous accueille. Je suis profondément convaincu que l'écologie ne peut pas être attachée à un parti, c'est pourquoi nous travaillons déjà sur ce point depuis 2014. Dans ce mandat, je proposerai aux habitants d'aller plus loin. Quant au troisième pilier, la sécurité, je souhaite m'appuyer sur les valeurs fondamentales de la République : liberté, égalité, fraternité ; auxquelles j'ajoute la laïcité. Ces valeurs sont très fréquemment attaquées politiquement. Il est indispensable, dans cette échelle de proximité qu'est la commune, de les rappeler et de les défendre.

Sur le plan financier, comment la mairie qui, comme toutes les collectivités, a également subi de plein fouet le choc financier de la Covid-19, va-t-elle faire face ? Quelles sont les conséquences pour les finances communales ? Pour les investissements à venir ?

Cette crise a des conséquences durablement douloureuses pour les finances communales et intercommunales, avec un effet ciseau immédiat, c'est-à-dire une augmentation des dépenses pour l'affronter - même si nous avons eu des dépenses annulées par ailleurs - et en même temps une forte chute des recettes, puisque de nombreuses exonérations ont été accordées comme les redevances terrasses pour aider les restaurateurs, de droits

de stationnement et une perte de redevance concernant les délégataires et bien d'autres encore. Nous avons joué notre rôle de tampon, d'amortisseur social et de soutien - et nous continuons à le faire. Parallèlement, nous devons absolument maintenir une certaine capacité d'investissement parce qu'il est plus que jamais essentiel de dynamiser la ville. Et je n'oublie

pas les travaux qui sont absolument primordiaux pour la sécurité de chacun. Si le Var n'a pas causé trop de dégâts, nous le devons au facteur chance, mais également aux travaux effectués il y a quatre ans à hauteur

de 11 millions d'euros avec notamment l'aide du Département, de la Métropole et de l'État pour renforcer nos digues. J'ai obtenu que nous puissions poursuivre nos travaux de prévention du risque inondation par un confortement de la digue au niveau de la zone d'activité dans le cadre du Programme d'actions de prévention des inondations 3 (Papi 3) parce que je n'oublie pas qu'une catastrophe pourrait survenir. Donc il faut anticiper, tout le temps.

Comment relever le défi d'une telle équation dans le contexte d'aujourd'hui ?

Nous allons nous efforcer de poursuivre notre plan d'économie car je sais que le laxisme financier se paye toujours un jour ou l'autre. Tout cela est fragile, mais nous allons poursuivre nos efforts. Les difficultés sont lourdes mais nous y faisons face et nous allons y faire face, même si la machine ne repart pas dans un délai raisonnable.

Comment voyez-vous Saint-Laurent-du-Var dans 6 ans ?

Une ville où il fait bon vivre, dans nos crèches, dans nos écoles, dans nos jardins, une ville reconnue pour sa qualité de vie et la richesse humaine de ses habitants de son tissu associatif, une ville « village » apaisante. Et cela, en dépit des difficultés que nous aurons à affronter. Parce que malgré la crise, Saint-Laurent-du-Var doit continuer d'avancer. Et comme le rappelle la devise de Saint-Laurent-du-Var « Digou li, qué vengoun » (Dis leur qu'ils viennent).

“Malgré la crise, Saint-Laurent-du-Var doit continuer d'avancer.”

LE NOUVEAU CONSEIL

UNE ÉQUIPE AU SERVICE DES LAURENTINS

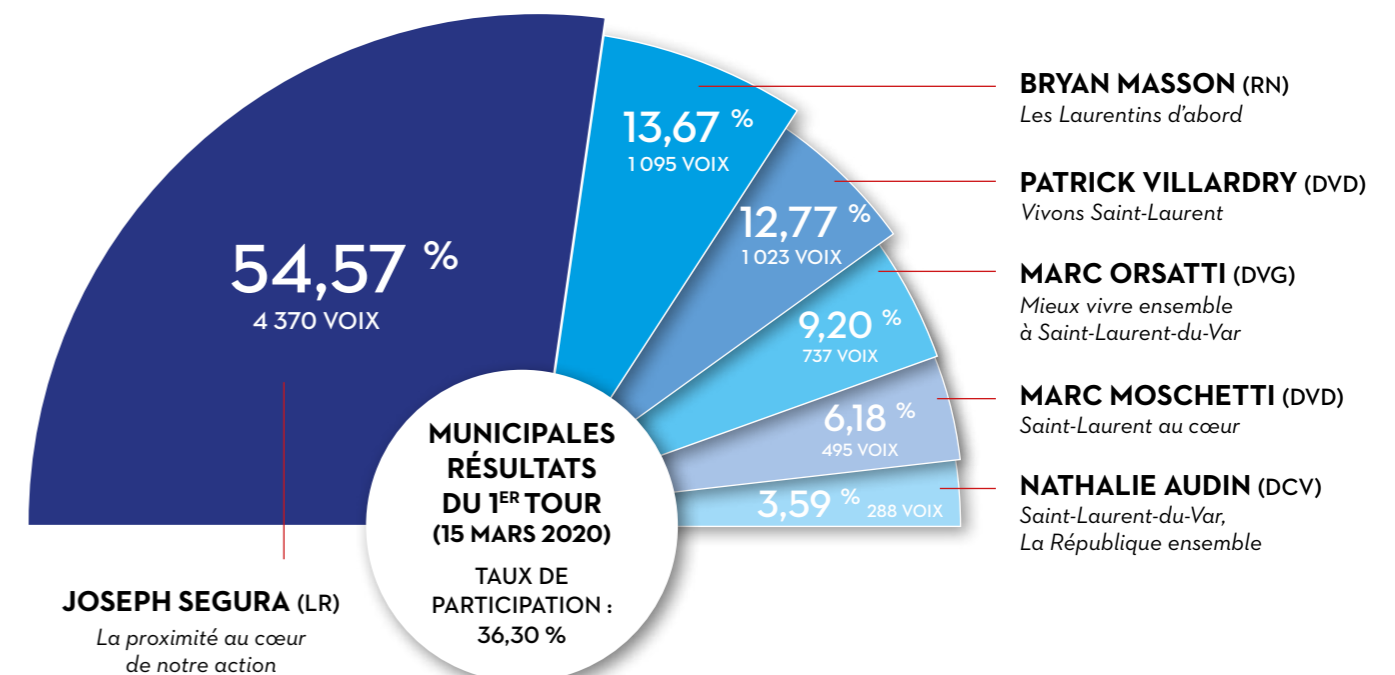


Photo prise le 25 mai, port du masque non obligatoire durant cette période

Le 15 mars 2020, les Laurentins ont renouvelé pour six ans leur confiance à Joseph Segura qui se voit reconduit dès le premier tour pour un deuxième mandat avec 54,57 % des suffrages. À ses côtés, 28 adjoints et conseillers municipaux ont été installés lors du premier conseil municipal, qui s'est déroulé le 25 mai 2020 en salle du conseil.

L'épisode électoral de l'année 2020 aura été sans égale mesure, avec la crise sanitaire de la Covid-19. À l'issue du premier tour, les Laurentins ont donc choisi la liste conduite par Joseph Segura « *La Proximité au cœur de notre action* », composée à la fois d'élus expérimentés et de nouveaux visages impliqués dans la société civile et la vie de la cité, soit 28 adjoints et conseillers municipaux. Le nouveau conseil municipal présente également six élus d'opposition issus des quatre autres listes candidates.

Les nouveaux conseillers ont tout d'abord élu Joseph Segura qui a, dans son premier discours, évoqué l'épreuve traversée collectivement. « *Je voudrais remercier les Laurentins également. Tous ceux qui ont participé à cette campagne, tous ceux qui ont voté, tous ceux qui ont fait confiance à l'équipe que j'avais l'honneur de conduire, tous ceux qui finalement ont fait le choix de la continuité, d'une politique où l'humain est au centre des débats, de dynamisme, d'innovation. Je continuerai à être le maire de tous les Laurentins qui attendent des actes concrets pour les soutenir* », a-t-il déclaré. Et d'énoncer que son programme s'articule autour d'une approche de proximité en réponse aux préoccupations des Laurentins dans une période de crise extrêmement forte (sécurité, solidarité, rénovation urbaine, sport et éducation) et de préservation active de l'environnement.



VOS NOUVEAUX ÉLUS

LE MAIRE



JOSEPH SEGURA
Maire

Le 25 mai 2020, Joseph Segura a officiellement été réélu maire de Saint-Laurent-du-Var par les membres du Conseil municipal. Autour de lui, 34 élu-es de la majorité et de l'opposition siègent autour de la table du Conseil municipal pour les six ans à venir. Découvrez cette nouvelle équipe d'adjoint-es municipaux-ales délégué-es de la majorité, ainsi que les conseiller-ères municipaux-ales des groupes d'opposition.

LES ADJOINTS



THOMAS BERETTONI
Urbanisme - Aménagement
Foncier - Règlementation
Juridique - Habitat - Transports



BRIGITTE LIZÉE-JUAN
Enfance - Éducation - Jeunesse
Politique de la Ville - Emploi



ALBERT BESSON
Associations - Anciens
Combattants - Cérémonies
Protocole



DANIELLE HÉBERT
Environnement - Développement
Durable - Travaux - Circulation
et Stationnement - Voiries - Proximité



GILLES ALLARI
Sport
Associations Sportives



NATHALIE FRANQUELIN
Culture - Événementiel
Attractivité Touristique
Relation Internationale - Jumelage



JEAN-PIERRE BERNARD
Finances - Commande Publique
Numérique et Systèmes
d'information



MARY-CLAUDE BAUZIT
Social - Santé - Solidarité
Handicap - Seniors - Logement



MARCEL VAIANI
État Civil - Citoyenneté
Petite Enfance



MARIE-PAULE GALÉA
Ressources Humaines
Vie Économique

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX



VANESSA GUERRIER-BUISINE
Affaires relatives aux relations
avec les acteurs du tourisme
et à la communication



ÉRIC BONFILS
Acteur de la mobilité, quartiers
des Pugets et des Iscles,
conseillers des Sages



ANDRÉE NAVARRO-GUILLOT
Affaires relatives à l'animation
en direction des seniors



LUDOVIC GALLUCCIO
Affaires relatives
au développement numérique



PRISCILLA HALIOUA
Affaires relatives
à l'événementiel



BERNARD GIRARDOT
Conseils des écoles et des
questions concernant les enfants
et jeunes handicapés



CORINNE NESONSON
Affaires relatives aux quartiers
de la Gare, Ossola, Plateau
Callisté et aux relations avec les
associations de commerçants



CHRISTIAN RADIGALES
Affaires relatives aux projets
d'aménagement des espaces
publics et commerciaux



FLORENCE ESPANOL
Accessibilité handicapés,
sécurité incendie (ERP)
et animaux dans la ville



YOANN SUAU
Affaires relatives
aux animations sportives



LURIE MORETTO-ALLÉGRET
Affaires relatives aux avis, études
et consultations juridiques et foncières



MICHEL ELBAZ
Affaires relatives aux relations
avec les cultes et l'aide
humanitaire



ALEXANDRA DEY
Affaires relatives
à la protection des publics fragiles
et des seniors isolés



RAPHAËL PALAYER
Affaires relatives à l'information
et à la citoyenneté des jeunes



PIERRETTE CHARLIER
Affaires relatives au suivi
du Parc d'activités



JEAN-PIERRE PAUSELLI
Affaires relatives
aux quartiers Montaleigne,
Plateaux Fleuris et Ravet



JULIETTE BARALE
Affaires relatives
aux quartiers Filagnes, Rascas
et Rives d'Or



CHRISTOPHE DOMINICI
Affaires relatives aux quartiers
centre-ville et vieux-village

L'OPPOSITION



BRYAN MASSON
Conseiller municipal
" Les Laurentins d'abord "



MARIE-FRANCE CORVEST
Conseillère municipale
" Les Laurentins d'abord "



PATRICK VILLARDRY
Conseiller municipal
" Vivons Saint-Laurent "



FRANCK ESPINOSA
Conseiller municipal
" Vivons Saint-Laurent "



MARC ORSATTI
Conseiller municipal
" Mieux Vivre Ensemble "



MARC MOSCHETTI
Conseiller municipal
" Saint-Laurent au cœur "



VÉGÉTALISATION CULTIVONS LA VILLE



Pour paraphraser Pierre Dac, si la ville avait moins de construction et plus de végétation, on l'appellerait la campagne. Elle est - et restera - l'endroit où se concentrent les êtres humains et leurs habitations avec déjà plus de la moitié de la population mondiale. Mais une cité hors-sol conduit à des comportements individualistes et une véritable coupure avec les éléments naturels. La végétation urbaine est source de multiples bienfaits pour l'homme et pour la biodiversité. Et si la voie vers une ville plus agréable et plus désirable passait par la végétalisation et la création d'espaces naturels ?

LES BIENFAITS DU VÉGÉTAL EN VILLE

Les Français ne s'y trompent pas en déclarant à 90 % que le vert est un élément essentiel de la vie quotidienne. Les espaces verts encouragent l'activité physique, améliorent le cadre de vie et ainsi réduisent le stress. De manière générale, ils contribuent au bien-être physique et mental des habitants.

En offrant des espaces de loisirs et d'activités collectives, les parcs et jardins favorisent les rencontres, les échanges entre individus dans un environnement individualiste où tout pousse au repli sur soi. De plus, comme le note Joseph Segura, maire de Saint-Laurent-du-Var, « ce sont parmi les rares endroits gratuits en ville avec un haut niveau de services ».

POUR LE MAINTIEN DES ÉQUILIBRES NATURELS

Les espaces verts sont autant de lieux de vie et de passage pour les espèces végétales et animales. Plus ces refuges seront nombreux et harmonieusement répartis, plus la vie y sera riche et variée.

En captant le CO₂ et d'autres particules, en rejetant de l'eau et de l'oxygène, les végétaux améliorent globalement la qualité de l'air en ville. Appliqués en terrasse ou en façade, ils renforcent aussi l'isolation des bâtiments neufs ou anciens. Totalement imperméables, les sols des villes ont de lourdes conséquences sur le cycle de l'eau. En remettant la terre à nu, les espaces végétalisés permettent aux sols de retrouver leur porosité, et à l'eau de retrouver un cycle naturel.

POUR UNE VILLE PLUS DYNAMIQUE

De manière générale, l'environnement d'un bien immobilier a une influence sur sa valeur. Ainsi, des logements à proximité d'un parc ont une plus grande valeur ou une demande plus forte. La parfaite illustration en est le parc du Jaquon. Si la production des premières fermes urbaines qui apparaissent en France et à l'étranger est encore anecdotique, on peut imaginer que dans quelques années et peut-être même à Saint-Laurent-du-Var, elles joueront un rôle dans la relocalisation de l'économie, aux côtés d'une agriculture de proximité plus traditionnelle.

■ CRÉER DES CONTINUITÉS BIOLOGIQUES

En ville, les espaces verts forment un archipel dans un océan de bitume. Chaque nouvelle île ou îlot de nature permet de densifier ce réseau essentiel à la biodiversité. Ainsi, l'emplacement du nouveau parc du Jaquon se veut stratégique. Avec les Berges du Var, le Square Benes, le parc Layet, la forêt des Pugets... et dans les années à venir dans le futur éco-quartier Porte de France, c'est un véritable chapelet d'espaces verts qui permettra une meilleure circulation des espèces.



3 QUESTIONS À DANIELLE HÉBERT, adjointe aux espaces verts et au développement durable « Nous considérons l'espace public comme un espace de vie »

Quel est votre projet de végétalisation pour Saint-Laurent-du-Var ?

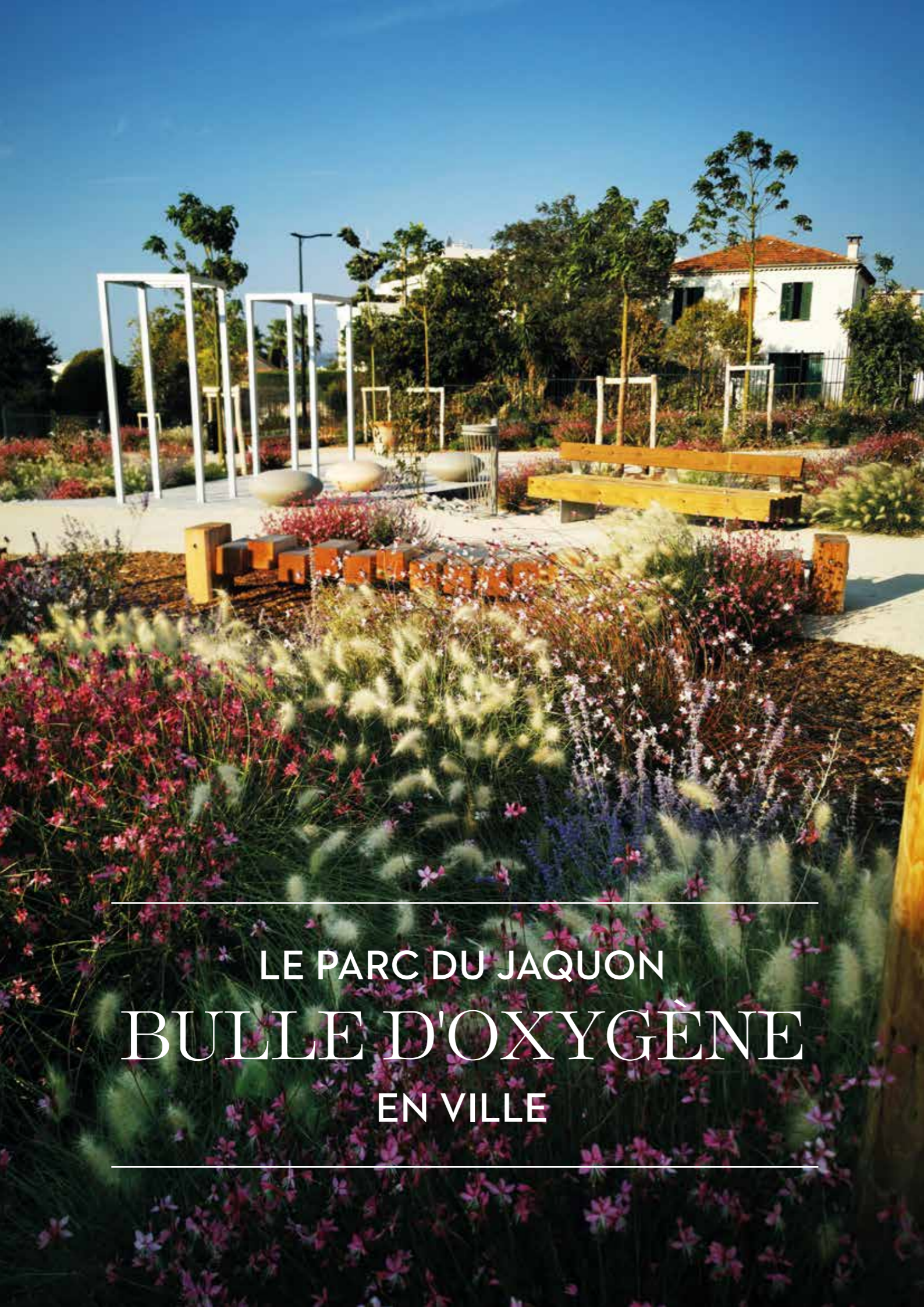
Nous voulons continuer d'embellir la ville et la rendre plus agréable en requalifiant nos grands axes comme l'avenue Général de Gaulle, et surtout permettre aux habitants de reprendre la main sur les espaces publics. Je considère l'espace public comme un espace de vie où les Laurentins pourront s'exprimer, se rencontrer, des lieux où le végétal et donc la biodiversité auront retrouvé toute leur place. C'est ce que nous avons fait notamment en créant le jardin public du nouvel espace culturel La Villa, av. Général Leclerc, et le parc du Jaquon où l'on trouve des végétaux caractéristiques de notre région, des références à des cultures de notre terroir, oliviers, vignes, œillets...

On entend parler de « ville comestible », jusqu'où aller ?

Aujourd'hui, il est de notre responsabilité de favoriser les circuits courts, notamment pour approvisionner nos cantines. Nous y travaillons dans le cadre de l'aménagement de la plaine des Iscles. Nous voulons faire également de la pédagogie et de l'information. Nous voulons que l'on remette en adéquation urbanité et nature que l'on retisse le lien qui n'aurait jamais dû être coupé entre les citadins et la nature. Les personnes qui veulent véritablement cultiver pourront aller dans les années à venir vers les jardins partagés sur lesquels nous travaillons avec Thomas Berettoni, qui en est le porteur de projet. Nous souhaitons également œuvrer à l'installation d'une ferme pédagogique, peut-être, sur les Iscles...

Y-a-t-il d'autres projets après la végétalisation ?

Pour que cette appropriation ait lieu, nous associerons les habitants dans l'élaboration de nos projets et nous continuerons de soigner les aménagements publics. Le travail porte aussi bien sur le mobilier urbain que sur les espaces verts gérés selon les grands principes du développement durable (lutte intégrée, choix de végétaux peu gourmands en eau...). C'est par exemple ce que nous avons réalisé lors du précédent mandat au square Bettoli... L'idée également c'est de recréer dans chaque quartier des lieux de type « cœur de village » pour bien vivre à l'échelle du quartier (place Foata, place du Vallonet...).



LE PARC DU JAQUON BULLE D'OXYGÈNE EN VILLE

C'est un trou de verdure où s'écoulent mille plaisirs. Espace pédagogique, environnemental, intergénérationnel, de loisir... Au nouveau Parc du Jaquon, a éclos un formidable trait d'union entre passé et futur. Un lieu de rencontres, d'échanges, de savoirs.

Un lieu qui a su se préserver des bouleversements urbains alentours pour garder sa nature originelle : une vocation agricole.

En sommeil depuis de nombreuses années, ce beau terrain plat agrémenté de six restanques étroites semblant descendre en escaliers vers la mer ne demandait qu'à revivre. De nombreuses idées ont alors germé pour le transformer en véritable bulle d'oxygénation.

Une respiration verte pour ce quartier bordé au Sud par l'autoroute A8 et au Nord par le boulevard Pagnol. C'était le souhait du maire Joseph Segura d'en faire un espace de mémoire et d'avenir. « Nous voulons, ici, à la fois perpétuer symboliquement le passé agricole de la commune et marquer l'indispensable engagement durable des politiques publiques d'aujourd'hui et de demain ».

Aux alentours du site, ont poussé au fil du temps une crèche, une école, un collège et une maison de retraite. Un environnement propice à cultiver le lien intergénérationnel. Dresser de nouvelles passerelles entre Laurentins, c'était l'essence même de ce projet.

Tous peuvent désormais picorer les différents espaces aménagés avec sobriété et goût. Se les approprier pour en faire un incontournable lieu de flâneries solitaires, de rires enfantins et d'évasions familiales...

Glaner les plaisirs simples du contact avec la nature en foulant « l'herbe menue » du nouveau parc du Jaquon, selon la formule d'Arthur Rimbaud. De douces sensations à savourer « par les soirs bleus d'été » ou à toute heure de la journée...



AVANT



PENDANT



TROIS ESPACES : LUDIQUE, HISTORIQUE, DE RENCONTRE

Offrant une déclinaison d'ambiances paysagères inspirées par l'histoire de la commune, le parc mêle patrimoine agricole, jeux, lieux de rencontre et de pause. Il est composé de trois espaces complémentaires, tous accessibles aux personnes à mobilité réduite.

- Sur la partie sud, en restanques légères, les cultures historiques laurentines se succèdent dans leur ordre chronologique : oliviers, figuiers, vigne, bigaradiers, œillets. Elles sont présentées sous leur forme culturelle traditionnelle mais aussi au sein de petits jardins pédagogiques. Des placettes permettront d'accueillir des ateliers de cueillette, de taille...
- Sur la partie nord, un vaste parc complanté d'essences méditerranéennes et tropicales, avec en son cœur un espace scénique.
- À l'Est, une bande de galets évoquant le fleuve Var accueille tout autour des jeux d'enfants dans un esprit « nature ».

■ RÉVEILLER LE PATRIMOINE AGRICOLE LAURENTIN

Autrefois, des plants de vignes, de fleurs et des vergers s'étaient tout autour de ce que l'on nomme désormais le vieux-village de Saint-Laurent-du-Var. Le Parc du Jaquon a toujours été cultivé, d'abord à l'air libre puis, après la Seconde Guerre mondiale, sous serre. Il est aujourd'hui l'un des rares témoins de ce passé agricole de la commune. Un témoin qui va désormais assurer un rôle de passeur d'histoire.



■ LE JARDIN PÉDAGOGIQUE, EDEN POUR LES ENFANTS

Plantation, entretien, cueillette, taille, observations... Le jardin pédagogique, au cœur du parc, sera le lieu d'ateliers pédagogiques pour les enfants de la commune. Pour les écoles, les centres de loisirs, les établissements de petite enfance, les assistantes privées, le tissu associatif mais aussi les personnes âgées du CCAS. S'y tiendront des actions de sensibilisation à la protection de l'environnement, à la biodiversité, à une alimentation plus saine. Un premier atelier s'est d'ailleurs tenu, au début de l'année 2020. Des pieds de vigne ont été plantés par les enfants du centre de loisirs René Cassin (5 à 6 ans) et de la crèche des Lutins (2 à 3 ans). Des enfants récompensés de leur travail appliqué par l'inscription de leurs noms sur des pancartes placées près des pieds de vigne.

QUESTIONS À THOMAS BERETTONI, 1^{er} adjoint au maire

« *Créer des poumons verts dans les quartiers* »

Comment est né le projet du parc du Jaquon ?

Depuis 2014, avec Joseph Segura et la majorité municipale, nous souhaitons créer des poumons verts dans les différents quartiers de notre ville. Sur le terrain du Jaquon de plus de 5000 m², où certains avaient d'ailleurs imaginé des immeubles, nous avons souhaité sanctuariser cet espace et y faire le plus grand jardin de Saint-Laurent-du-Var.

Quel va être son rôle dans le quartier ?

Nous avons mis tous les ingrédients pour qu'il devienne un lieu intergénérationnel avec à proximité la crèche des lutins, les écoles Ravet et Cassin, le collège Saint-Exupéry mais également deux maisons de retraite. Ce jardin est un lieu de vie avec les cultures d'antan, les jeux en bois pour les enfants, les brumisateurs ou encore des espaces ombragés propices à l'échange.

Quelle place accordez-vous aux questions environnementales dans la politique municipale ?

Les changements climatiques récents nous rappellent en permanence de la nécessité de faire évoluer nos comportements au quotidien. Je reste convaincu qu'il est de notre devoir d'inciter et d'accompagner ces évolutions autour d'une écologie non pas punitive mais positive, une écologie non pas dogmatique mais de bon sens, du quotidien. Le volet environnemental s'intègre aujourd'hui dans tous les volets de l'action municipale. Parc du Jaquon, berges du Var, jardin partagé, Watty à l'école (éducation à l'environnement) : nos projets en la matière ne manquent pas et sur ce sujet-là, encore plus que sur les autres, nos enfants nous montrent la voie.



RENTRÉE SCOLAIRE

LE BONHEUR DE SE RETROUVER MALGRÉ LA CRISE SANITAIRE

« J'ai vu de la joie sur les visages ! Tout le monde était content de se retrouver, les enfants, les enseignants, les parents... » Cette phrase de Brigitte Lizée-Juan, adjointe à l'Éducation, résume à elle seule le climat de la rentrée 2020 qui s'est déroulée à Saint-Laurent-du-Var. Pourtant, rien ne laissait augurer un retour serein dans les établissements après une fin d'année très fortement perturbée par la crise sanitaire et le confinement. « Des enfants n'étaient pas retournés à l'école depuis mars », appuie même l'adjointe. Alors, comment en est-on arrivé à ce résultat apprécié à sa juste mesure par tous ?



PROTÉGER ET RASSURER

Tout d'abord, sous la direction et l'impulsion du Maire, Joseph Segura, de nombreux travaux ont été effectués par les services techniques. Des améliorations qui ont embelli le cadre de vie des enfants et des enseignants. Mais pas seulement...

Car, ensuite, tout a été entrepris afin que le protocole et les gestes barrières soient respectés au maximum.

Nettoyage des infrastructures, des points contacts, tout a été organisé afin de protéger au mieux les écoliers. Sans oublier les parents. « Rassurer, éveiller, sociabiliser, épanouir, ensemble et cela dans une complémentarité pédagogique, éducative et sociale au profit de l'enfant », soulignait ainsi Brigitte Lizée-Juan.

Protéger est même devenu le verbe le plus conjugué. Et à tous les temps ! Durant le temps scolaire, bien sûr, mais également le temps de la restauration et, enfin, le temps périscolaire.

« Le personnel éducatif est très ingénieux, souligne encore l'adjointe. Par exemple, les rentrées ont été échelonnées chez les plus petits afin que le "cocooning" soit bien présent. »

In fine, un constat s'impose : à Saint-Laurent-du-Var, tout a été mis en place pour que l'enfant puisse s'épanouir et grandir sereinement.

« Nous sommes dans une ville éducative dans laquelle on éduque les citoyens de demain », concluait Brigitte Lizée-Juan.

À vos crayons !

LES CHIFFRES

- Effectifs maternelle : 1 058 (+ 17 par rapport à 2019/2020)
- Effectifs élémentaire : 1 785 (+ 48 par rapport à 2019/2020)
- Nombre d'agents de la communauté éducative :
 - Assistantes maternelles : 39
 - Aides à la direction : 9 postes
 - animateurs : 120 + 20 remplaçants + 6 adjoints de secteur périscolaire + 1 adjoint pédagogique des secteurs périscolaires

- Bibliothécaires Centre de Documentation : 16 dans les écoles et 3 à la villa Arnaud
- Agents d'entretien : 35
- Personnels de restauration : 60 + 10 remplaçants

- Restauration scolaire : 2 700 repas confectionnés par jour et 402 000 par an

RESTAURATION SCOLAIRE : LES RÈGLES SANITAIRES AU MENU

Là encore, tout a été entrepris afin de protéger l'enfant et les personnels.

« Ces derniers ont été formés aux gestes barrières, explique Brigitte Lizée-Juan. Et le nettoyage, notamment des points de contact, a été renforcé. Enfin, les enfants sont regroupés par classe, afin d'éviter les contacts ». Les tables sont désinfectées entre deux services et le port du masque est obligatoire en cuisine mais aussi pour les animateurs.

Ensuite, les produits bio et labellisés sont la base de la cuisine concoctée pour les enfants (36,54 % en 2019 avec un objectif de 50 % cette année). « Les repas sont équilibrés. Complets et de qualité ». Une véritable performance lorsqu'on sait que 402 000 repas annuels (2 700 au quotidien, soit 108 supplémentaires en semaine, 50 dans les centres de loisirs par rapport 2019) sont servis ! « Nous sensibilisons également les enfants au gaspillage ». Encore un aspect pédagogique en dehors du temps scolaire ! Enfin, les petits déjeuners de la Gare ont été reconduits pour les maternelles ! Un moment fort apprécié...



LE PÉRISCOLAIRE : DU JE AU JEU !

« Ce doit être, pour l'enfant, un temps de détente, d'échanges privilégiés avec les copains et les adultes qui l'entourent. Le sens général de ce temps est de faire vivre aux écoliers des fragments de journée, caractérisés par la convivialité, la détente, le ludique révélateur et consolidateur du Je chez l'enfant », explique Brigitte Lizée-Juan. Du jeu aussi, puisque de nombreuses animations diverses et variées lui sont proposées. Toujours dans le respect des règles sanitaires, évidemment. De quoi permettre aux enfants de s'épanouir tout en rassurant les parents.



LES NOUVEAUTÉS DE LA RENTRÉE

1. Le Pass'Loisirs

Les enfants inscrits à l'Accueil de Loisirs du mercredi ont désormais la possibilité de combiner une journée de centre avec une activité culturelle ou sportive. La famille inscrit l'enfant dans l'association de son choix, dans le périmètre du centre-ville, et en informe la directrice de l'Accueil de Loisirs concerné (Bigaradiers et Montaleigne pour les maternelles, et Michelis 2 pour les élémentaires). Les animateurs de Michelis s'occupent des trajets. L'accompagnement est prévu dans le créneau horaire suivant : de 9h à 16h30.

2. Les formules des Accueils de Loisirs du mercredi

Quatre formules sont proposées :

- Journée : de 7h30 à 18h30
- Matin sans repas : de 7h30 à 12h30
- Matin avec repas : de 7h30 à 13h30
- Après-midi sans repas : de 13h30 à 18h30

3. Développement des Accueils de Loisirs primaires

Le public maternel est déjà accueilli sur les temps extrascolaires (mercredis, vacances et séjours). La nouveauté de la rentrée est la prise en charge des élémentaires sur les vacances, tout en faisant l'offre actuelle (séjours et mercredis).

Chaque centre ouvert pendant les vacances accueille dorénavant les enfants de la petite section au CM2.

AIDES À DOMICILE

SUR LE FRONT DE LA DÉPENDANCE

Elles sont, toute l'année, en première ligne de la dépendance. Au front aux côtés de nos aînés. Béquilles indispensables d'une société qui se doit d'accompagner la grande vieillesse doublée parfois du handicap, de la maladie. Elles ont, aussi, été une lumière dans le black-out du confinement. Se démultipliant dans l'ombre pour poursuivre leur mission tout en apportant des centaines de repas à ceux qui ne pouvaient plus fréquenter le foyer-restaurant du CCAS. Une période éprouvante. Elles sont une trentaine à courir les rues de la ville, soit la moitié de l'effectif du centre social laurentin. À raison de 4 familles par jour et deux heures de présence chaque fois. Auprès de plus de 200 administrés en perte d'autonomie pour 41 000 heures d'intervention

par an. **Au programme : préparation des repas, courses, entretien du logement, accompagnement médical, promenade, activités partagées (lecture, jeux...), petites et grandes attentions... De véritables auxiliaires de vie, des alliées des familles. Qui donnent énergie et affection. Sans compter.** Cette mission d'accompagnement des Laurentins les plus fragiles est une priorité du maire Joseph Segura et de sa municipalité. Elle représente un budget annuel du service d'aide à domicile d'1,3 million d'euros. L'engagement silencieux des aides à domicile méritait un coup de projecteur. Dans le huis clos d'une famille, on a suivi l'une d'elles, Djamila Abidi. Au nom de toutes les autres.



15 heures, un mercredi de septembre. On retrouve Djamila au quartier des Pugets, devant le portail de la famille Andrea. Elle nous glisse un petit mot en préambule, délicatement. « *Il y a des jours avec, et des jours où c'est plus difficile* ». Victoria, 87 ans, souffre de la maladie d'Alzheimer. Ici vit un couple uni, qui a la chance d'être bien entouré, avec une fille et un beau-fils qui font le maximum. Mais qui ne pourrait rester chez lui sans les visites quotidiennes des aides à domicile. Djamila est attendue. Sébastien, lui aussi 87 ans, est là, sur le pas de la porte. Il sait qu'il va pouvoir souffler un peu, lui qui donne tant pour son épouse, sa moitié depuis 66 ans... Avec l'envoyée du CCAS, c'est un sourire et une énergie qui soudain s'invitent dans le foyer où deux lits médicalisés côte à côte barrent, au rez-de-chaussée, la pièce principale. Au-dessus, une photo du couple, le bras de madame entourant l'épaule de monsieur. Une autre époque, pas si lointaine. À peine le temps de se retourner que Djamila a déjà servi un verre de grenadine à Victoria et Sébastien. Elle prend des nouvelles de la journée. Le repas ? Le kiné est passé ? L'infirmière ? L'homme de la maison est reconnaissant. « *Ce sont des bûcheuses, elles se donnent. Sans elles, je ne pourrais pas faire face, je suis fatigué* » lâche-t-il alors qu'en fond sonore un match de Roland-Garros à la télé meuble la pièce. Pendant ce temps, Djamila a filé en cuisine. Poireau, carottes, pommes de terre... Une bonne soupe est en préparation.

“J'ai beaucoup d'affection pour les personnes chez qui je vais.”

« *On leur fait les repas pour qu'ils ne se cassent pas la tête* », dit celle qui travaille dans le social depuis 35 ans, passée par les EPHAD et du travail chez les particuliers avant de « s'engager » au CCAS. « *J'ai beaucoup d'affection pour les personnes chez qui je vais. Elles sont attachantes, je m'occupe bien d'elles* ». Une voix s'élève de la pièce d'à côté : « *Qu'est-ce que tu fais ?* » Victoria réclame un peu d'attention. Djamila s'approche, discute, un petit geste tendre sur la joue. Mme Andrea sourit. C'est un jour avec. « *Parmi les familles, il y a beaucoup d'Alzheimer, des Parkinson, des personnes souffrant de handicap. On est là pour répondre à tous leurs besoins, on surveille qu'elles mangent bien, qu'elles boivent beaucoup, on leur remonte le moral, on les calme. Il faut savoir les prendre. Mme Andrea, parfois, elle est en colère, elle a envie de ne parler à personne* ». Une discussion anodine, un bon mot, un sourire... Puis c'est un fil électrique qu'il faut décoincer sous le lit médicalisé alors qu'une bonne odeur de poireau exhale de la cuisine. Le temps passe et Djamila retourne derrière les fourneaux. La soupe terminée, c'est un gâteau Quatre Quarts, qu'elle vient de concocter, qui dore dans le four. La table du soir est dressée. À côté, sur le frigo, le planning des interventions du CCAS s'affiche. Comme pour souligner l'importance de ces moments de prise en charge. Un coup de propre est enfin donné dans les pièces. « *Quand je vous vois, je suis content* », souffle Sébastien. Une façon de dire merci qui va droit au cœur de Djamila. « *Les gens vous attendent, vous remercient, ça fait plaisir* ». Une dernière photo du couple et de leur aide à domicile avant de partir. Debout, Djamila et Sébastien encadrent Mme Andrea assise sur son fauteuil. Délicatement, la main de Victoria s'enroule autour du bras de son mari. Tendrement.

CONTACT

Centre Communal d'Action Sociale, 341 avenue du Général Leclerc, 06700 Saint-Laurent-du-Var
Tél : 04 92 12 40 40 - Mail : aideadomicile@saintlaurentduvar.fr



3 QUESTIONS À ADELINE SAGOT, responsable du maintien à domicile

Comment décririez-vous la mission de votre service ?

Face à la dépendance toujours plus grande des personnes bénéficiaires, face à la représentation d'une vieillesse solitaire, le lien social qu'incarnent chaque jour les aides à domicile est absolument essentiel. S'appuyant sur des qualités techniques mais avant tout humaines, ces professionnelles parviennent à créer un lien de confiance avec les usagers leur permettant de réaliser un accompagnement de qualité à domicile.

Le confinement a représenté un moment particulièrement intense pour le service...

En effet, dans un service comme le nôtre, en période de crise, la continuité du service public implique un suivi administratif rigoureux, mais elle nécessite surtout un engagement professionnel fort de la part des agents d'aide à domicile. Car ce sont elles qui, malgré les risques sur le terrain, ont répondu présent pour apporter leur soutien aux personnes âgées.

Elles font partie de ceux qu'on a appelés les « héros du quotidien ».

Oui, et avec la municipalité, nous tenions à les remercier, car en continuant à travailler durant le confinement, elles ont assuré des missions vitales chez certains bénéficiaires et contribué à lutter contre l'isolement de beaucoup de personnes qui se sentaient encore plus seules que d'habitude. Elles ont encore davantage donné collectivement du sens au mot « solidarité ».

LES CHIFFRES

- Le service d'aide à domicile du CCAS est composé de plus de **30 agents de terrain** et de **4 agents administratifs**
- Il accompagne plus de **200 Laurentins en perte d'autonomie** (150 femmes et 56 hommes)
- La moyenne d'âge des personnes accompagnées est de **84,5 ans**
- Cela représente près de **41 000 heures d'intervention** par an dont plus de 85 % effectuées dans le cadre d'une prise en charge au titre de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie.
- Le montant du budget annuel du service est de près de **1,3 million d'euros**.



AVEC « LA BELLE JOURNÉE », LE COMMERCE DE PROXIMITÉ EN FÊTE

Après deux premières éditions réussies, « La Belle Journée » était de retour à Saint-Laurent-du-Var le samedi 10 octobre, à l'occasion de la journée nationale du commerce de proximité.

Organisée par la CCI Nice Côte d'Azur avec le soutien de Groupama Méditerranée et d'une trentaine d'associations de commerçants du département, cette initiative propose aux commerçants participants (une centaine d'enseignes réparties entre le centre-ville, le quartier de la gare et le port, toutes identifiées par une banderole), de valoriser leur commerce et de fidéliser leur clientèle dans un esprit de fête et de convivialité.

Les Laurentins ont pu partager avec eux des moments chaleureux et participer au jeu du « selfie » en se prenant en photo avec eux, mais toujours avec le masque. Des clichés qui étaient à déposer ensuite sur le site www.unebellejournee06.fr afin de tenter de gagner 50 lots par tirage au sort (des courts séjours ou expériences, basés sur la découverte de lieux ou d'activités du département favorisant le développement durable).

350 000 EUROS DE SUBVENTIONS POUR 50 DE NOS COMMERCES

La der des ders. C'était la dernière enveloppe du fonds d'intervention pour la sauvegarde de l'artisanat et du commerce (FISAC). Un dispositif de l'État destiné à soutenir l'économie locale (qui passe désormais sous le giron métropolitain).

Une opportunité dont s'est saisi le maire Joseph Segura qui a fait valoir les arguments de la commune auprès du ministre Bruno Le Maire. Résultat : ce sont quelques 350 000 euros qui ont été injectés dans nos commerces depuis trois ans, dont 140 000 euros débloqués par l'État et 210 000 euros par la Ville.

Ainsi, lors du conseil municipal du 7 octobre, les élus ont voté l'octroi d'une dernière subvention de 61 245 euros à destination de huit commerces laurentins. Sur ce montant, 22 660 euros sont versés par l'État. L'enveloppe totale allouée dans ce cadre est, dès lors, soldée, ce qui démontre la dynamique commerciale de la commune où l'appel à projets a intéressé nombre d'entreprises.

« Ce dispositif a été une chance rare pour une ville comme Saint-Laurent-du-Var. On a pu donner un coup de boost à des commerces au moment même où ils souffraient de la crise sanitaire. Une aide qui a pu aider certains à passer ce cap difficile », analyse Marie-Paule Galéa, adjointe au maire en charge de la Vie Economique.

Les subventions ont permis aux commerçants concernés d'engager des travaux très différents d'une échoppe à l'autre. Un bar et le café-poussettes ont décidé de réaménager entièrement leur local. Tandis qu'un autre commerce refaisait son enseigne et sa vitrine. Un restaurateur a acheté du matériel de cuisine alors que le fleuriste faisait le choix de mettre à profit cette subvention pour acquérir un véhicule de livraison. Enfin, plusieurs commerçants laurentins ont utilisé cette aide pour réaliser dans leur établissement l'aménagement pour les personnes à mobilité réduite (PMR).

Des travaux souvent indispensables au développement des commerces et dont le FISAC a joué le rôle de déclencheur. Un dispositif gagnant pour les enseignes laurentines et donc pour toute la ville.

■ EXTENSION DES TERRASSES

La mesure de gratuité d'extension provisoire des terrasses prise par la municipalité afin de soutenir l'activité au plus fort de la crise de la Covid-19 a été encore prolongée jusqu'à la fin du mois d'octobre à la demande des commerçants concernés.

INSTALLATIONS D'ENTREPRISES EN 2020

Preuve de la vigueur de l'activité commerciale de la commune, une vingtaine de nouvelles enseignes se sont installées cette année à Saint-Laurent-du-Var.

L'atelier PAM - artisan tapissier ; Institut de beauté Claire Nikonoff ; Café-poussette Kids coffee ; Institut de beauté Lashes by CN ; Institut de beauté Mrs Nailsnat Mademoiselle Lashes ; Institut Valérie Nails ; MyRock ; Fleur de bohème ; Boulangerie Curinier ; Primeur Roméo & Fils ; Multimo ; Bastide ; Divina ; Waffle Ice ; Pompes Funèbres Paradis ; Sen by me ; The 2 brothers ; Dr Smoke ; Mood ; Atlas ; Como Cucine ; Dafy Moto ; Ami bois ; Boucherie Provençale ; Centre de formation Accor.

LA LUTTE CONTRE LES DÉPÔTS SAUVAGES S'INTENSIFIE

Afin d'optimiser encore les actions menées dans le cadre de la lutte contre l'incivisme, le Maire de Saint-Laurent-du-Var a lancé un nouveau dispositif contre les dépôts sauvages. Cette mobilisation conjointe des agents de la police municipale aux côtés des agents de la Propreté urbaine permet de renforcer la sensibilisation du public mais aussi la surveillance des points d'apport volontaire de déchets et des lieux de dépôts sauvages pour mieux sanctionner les contrevenants en flagrant délit.

« Lutter contre l'incivisme, c'est lutter pour préserver notre cadre de vie mais aussi défendre les intérêts du contribuable et l'attractivité de notre territoire, source de développement économique et donc d'emplois. » Lors de la présentation du nouveau dispositif municipal mis en place contre les dépôts sauvages, le Maire Joseph Segura a rappelé que parmi les différentes incivilités constatées, les dépôts sauvages constituent l'un des points noirs de l'incivisme en milieu urbain.

Joseph Segura et son adjointe à l'environnement Danièle Hébert ont donc souhaité intensifier l'action déjà conséquente menée jusqu'alors en optimisant la coordination entre les agents du service propreté de la Métropole, de la commune et la police municipale pour aller à la rencontre des professionnels et riverains des sites sensibles identifiés, mettre en place une surveillance accrue de ces espaces et, le cas échéant, interpellé et verbaliser les contrevenants pris en flagrant délit.

UNE STRATÉGIE DE SURVEILLANCE ACCRUE

Des interventions qui se déroulent en deux temps. Première étape : la prévention. « En amont de nos missions de surveillance et de répression, nous avons une mission d'information et de sensibilisation qui est essentielle pour changer les comportements » souligne Olivier Cases, responsable de la police municipale.

« Ainsi, dans un premier temps, les agents de police municipale et du service propreté se rendent ensemble sur le terrain pour informer et sensibiliser les riverains et les professionnels, rappelle Frédéric Berthoin (responsable de la brigade d'environnement au sein de la police municipale). Les policiers municipaux rappellent la réglementation en matière de salubrité publique et l'organisation municipale de la collecte des déchets - arrêté municipal - de l'enlèvement des encombrants en lien avec le 3906 de la Métropole et du tri sélectif. »

La présence des premiers donnant plus de poids aux informations délivrées par les seconds.

Un rôle pédagogique qui s'inscrit totalement dans la volonté de la municipalité de renforcer le sentiment de responsabilité de chacun en matière de propreté de l'espace public.

Second axe du nouveau dispositif : une stratégie de surveillance accrue et ciblée.

« Désormais, les cinq agents de la brigade de l'environnement de la police municipale patrouillent dans les quartiers de la ville, afin de surveiller et sanctionner les contrevenants » explique Frédéric



Berthoin. Ils sont chargés de faire respecter les arrêtés de police du Maire relatifs à la lutte contre l'incivisme. Postés à des points d'observation distants des zones d'incivisme définies et grâce à l'apport de la vidéoprotection, ils peuvent ainsi constater les flagrants délits et transmettre le cas échéant au Parquet tous les renseignements nécessaires à une éventuelle sanction pénale.

« Les agents sont assermentés pour constater l'infraction et verbaliser le contrevenant. La mise en place de patrouilles chargées de surveiller les secteurs d'incivisme, permet d'être plus réactifs et efficaces. » La répression étant indispensable quand la médiation et la sensibilisation ne fonctionnent pas.

Enfin, lorsqu'une incivilité liée à la salubrité publique est constatée, les policiers municipaux appellent les services du 3906 de la Métropole : « Afin de leur demander d'intervenir rapidement pour nettoyer ou débarrasser l'espace public », précise Frédéric Berthoin.

DES TRAVAUX POUR AMÉLIORER VOTRE QUOTIDIEN

Lutte contre les inondations, aménagement routier, réfection de voirie, sécurisation de carrefour. S'appuyant sur les remontées de Laurentins, élus et services municipaux diagnostiquent, mois après mois, des travaux à mettre en œuvre dans chaque quartier pour améliorer votre quotidien. Tour d'horizon de quelques réalisations de ces dernières semaines.

L'INTERSECTION CORNICHE FAHNESTOCK-MONTÉE DES GRIMONDS SÉCURISÉE

Initiée en avril 2019 par les services métropolitains, l'opération de sécurisation de l'intersection entre la montée des Grimonds et la corniche Fahnestock se poursuit.

Des travaux importants ont déjà été concrétisés : aménagement d'un ouvrage de soutènement au niveau du débouché de la montée des Grimonds, mise en place d'un cheminement piétonnier et d'un trottoir, création d'une poche de stationnements dans la partie basse de la voie.

Depuis le début du mois d'octobre, la montée des Grimonds continue sa mue avec la construction d'un trottoir, l'installation d'un réseau d'eau pluvial et d'éclairage public pour un coût de 137 000 euros incluant les plateaux traversants. Une dernière phase pourra débuter, à compter de 2021, et répondra à la problématique liée à la vitesse et au sens de circulation sur l'intersection, qui reste source d'accidents. Deux plateaux ralentisseurs traversants seront positionnés à l'intersection des deux voies. Une signalétique plus visible est également prévue.



LES « 13 DAMES » S'ÉQUIPENT POUR FAIRE FACE AUX PLUIES ET INONDATIONS

Lors d'événements pluvieux intenses, le vallon des 13 Dames engendre fréquemment des inondations et dépôts de matériaux sur le chemin des 13 Dames et l'avenue des Plantiers. Pour stopper ce phénomène récurrent, des travaux d'extension du réseau des eaux pluviales et de création d'un caniveau et d'un avaloir ont été entrepris au cours du mois d'octobre, pour un coût de 30 000 €.

Réalisée en lien avec le service des Eaux Pluviales de la Métropole Nice Côte d'Azur, cette opération permet d'améliorer le captage des eaux du vallon. D'autres aménagements sont prévus sur ce secteur pour temporiser les vitesses des flux et ainsi limiter le transport sédimentaire.



UNE VOIE D'ÉVITEMENT POUR FLUIDIFIER LE TRAFIC AU ROND-POINT MAÏCON

Amorcée en juin 2020 et achevée courant octobre, l'opération de modification du giratoire Maïcon a consisté avant tout en la création d'une voie d'évitement permettant aux usagers de la route de contourner le rond-point dans le sens Sud-Nord pour un coût total de 780 000 euros. Inscrits dans le cadre du Plan Urbain Partenarial (PUP) et financés à hauteur de 75% par la société ALTAREA et de 25% par la Métropole Nice Côte d'Azur, ces travaux ont contribué à la requalification des abords du giratoire et à la fluidification de la circulation à la sortie de Cap 3000. Ont été effectués également des aménagements complémentaires dédiés à la revégétalisation de tous les talus et à la rénovation de l'éclairage public.

L'ALLÉE PASTEUR COMPLÈTE SA RÉNOVATION

D'importants travaux, sous la conduite de la Métropole Nice Côte d'Azur pour un coût de 108 000 euros, ont été entrepris sur l'allée Pasteur dès le mois de juillet 2020. Une première phase, d'une durée de quatre semaines, a ainsi impliqué la réhabilitation du collecteur d'eaux usées, entre les n°134 et 192, afin d'améliorer les conditions d'écoulement et d'étanchéité des ouvrages existants, dans une démarche de protection de l'environnement.

Durant toute cette période, les riverains ont été autorisés à stationner devant l'école maternelle Pasteur, ou bien au parking Bettoli, situé sur l'avenue du Général De Gaulle, mis à leur disposition par le biais d'un badge d'accès fourni au préalable par la police municipale sur présentation de la carte grise et d'une pièce d'identité.

Une seconde phase a engagé, dès la fin du mois d'août, la réfection de la chaussée sur la partie haute de l'allée Pasteur, à partir du n°114. Enfin, une dernière tranche de travaux est prévue premier semestre 2021 afin de reprendre le réseau d'eau pluvial au niveau de la voie menant à la maternelle pour assurer une meilleure évacuation de l'eau en cas de fortes pluies et de reprendre la chaussée du trottoir.

LE CHEMIN DU JAQUON SE REFAIT UNE BEAUTÉ

Depuis l'avenue du Zoo jusqu'à l'avenue Marcel Pagnol, le chemin du Jaquon subit un sérieux lifting. Réalisation de trottoirs, de places de stationnement, jonction des pistes cyclables existantes et nouvel enrobé. Le chantier, qui a démarré fin octobre, doit durer deux mois pour un coût estimé à 128 000 euros.



LA CULTURE SE FÊTE ET S'ENTÊTE EN CETTE NOUVELLE SAISON 2020-2021



© Philippe Hamula

Malgré un contexte de crise difficile qui continue de fragiliser le secteur culturel et ses acteurs, la commune de Saint-Laurent-du-Var continue d'avancer pas à pas, soucieuse de redonner à la Culture sa pleine mesure en dépit des obstacles rencontrés.

« La Culture demeure un bien de première nécessité à Saint-Laurent-du-Var. Notre engagement mis au service du monde culturel et des Laurentins trouve aujourd'hui son expression la plus essentielle à travers une programmation riche, innovante, vivante », souligne Joseph Segura.

« Nous avons souhaité réintégrer certaines représentations prévues dans la précédente saison culturelle et annulées à cause du confinement, mais aussi programmer quelques nouveautés, avec des artistes de tous horizons, jeunes talents ou artistes renommés », explique Nathalie Franquelin, adjointe à la culture et à l'événementiel.

Théâtre, musique et d'autres formes artistiques seront au cœur de cette programmation, qui continuera de s'organiser autour de quelques événements phares, tels que le **Festival de la Parole et du Livre**, du 12 au 14 novembre 2020, le **Regard Photographique**, du 5 au 18 février 2021, ou encore le **Festival du Polar**, de retour du 23 au 25 avril 2021.

Les pièces de théâtre sauront stimuler les zygomatiques du public, en abordant des sujets divers et variés, avec des spectacles issus du Festival Off d'Avignon, dont certains proposés par de grands noms, à l'instar du comédien et humoriste **Jean-François Dérec**.

La musique sera elle aussi bien représentée avec des musiciens de talent, au registre classique ou mêlant différentes influences, à la façon du beatboxer **Kosh** ou du pianiste **Alexandre Prévert**, venu ouvrir cette saison, aussi à l'aise avec son instrument que dans l'humour ou la poésie.

La Villa, l'extension culturelle du conservatoire ouvre ses portes. Dédiée avant tout au public adolescent, La Villa valorise la culture jeune en intégrant d'une part le département des musiques actuelles du conservatoire, avec un studio d'enregistrement et deux salles de répétition, et en proposant d'autre part un espace pluriel et moderne, appelé « bibliogaming » autour des mangas/bandes-dessinées, mais aussi un coin réservé aux jeux vidéos et jeux de société. Un projet de longue date qui apporte aujourd'hui une dimension nouvelle à l'offre culturelle laurentine.

Réservez vos places de spectacles :
www.billetterie.saintlaurentduvar.fr



TRIBUNES POLITIQUES*

En nous portant largement en tête dès le 1er tour des élections municipales avec un score de 54,57 % les Laurentins ont exprimé leur adhésion à notre projet et à notre équipe. Aussi, ce résultat s'il constitue un formidable encouragement, nous engage aussi à l'avenir. D'autant plus que nous sommes désormais confrontés à une crise sociale et économique et à la détresse de femmes et d'hommes. Pour apporter notre soutien et apporter des solutions à leurs maux, nous devons faire appel à ce qu'il y a de plus fort dans notre Cité, c'est-à-dire la volonté, ce qu'il y a de plus lumineux, c'est-à-dire la fraternité au service de cette inflexible volonté de rassemblement. Tel est le sens profond de l'action que nous portons. Plus que jamais aujourd'hui et demain la proximité est au cœur de notre action, notre engagement commun, notre parti unique.

Le Maire de Saint-Laurent du Var pour l'équipe municipale

Groupe majoritaire, « La proximité au cœur de notre action »

À la défense de la Gare de Saint-Laurent !

La région PACA présidée par Estrosi-Muselier est enclin à fermer les gares et les guichets de nos gares dans les Alpes-Maritimes dont celle de Saint-Laurent-du-Var. Notre groupe a interpellé Joseph Segura, car lui et ses amis dirigent notre région et signeront sans doute la fin de la Gare telle que nous la connaissons aujourd'hui. Alors que la Métropole a décidé de diminuer le nombre de bus sur notre commune, la région voudrait supprimer nos trains. Ce serait un coup dur porté au quartier de la gare et à la mobilité des Laurentins. Vous pourrez compter sur notre détermination pour défendre notre service public !

Bryan Masson et Marie-France Corvest

Conseillers municipaux « Les Laurentins d'abord »
bryan.masson@hotmail.fr

Dans cette période qui continue à être difficile nous pensons aux laurentins mais aussi à nos commerçants. En effet nous serons toujours à côté de vous. Nous sommes là pour vous écouter, pour relayer vos demandes, pour vous proposer des solutions... mais pas seulement. Nous suivons la vie laurentine et nous remarquons souvent que notre quotidien régional est plus au fait de l'actualité que ceux qui nous gèrent... Cela nous laisse perplexe. En effet nous avons constaté que la possible fermeture du guichet de la gare de Saint Laurent du Var n'était pas connue par la Mairie alors que la restructuration était en cours. Nous ne disons pas que la fermeture est inévitable mais que nos élus doivent suivre les dossiers afin de défendre les laurentins.

Nous avons constaté aussi que le projet de prison est plus ou moins flou et que les informations ne venaient toujours que par la presse sans que la mairie ne soit au fait ! Cela reste étonnant mais aussi quelque part inquiétant.

Tous ces dossiers devraient être suivis afin de défendre les intérêts des laurentins et surtout être dans l'action et pas dans la réaction. Quoiqu'il en soit nous serons toujours là pour donner notre avis et donc celui des laurentins qui nous ont fait confiance, qu'il soit positif ou négatif.

Patrick Villardry

Conseiller municipal « Vivons Saint Laurent », 06 18 61 81 31

La métropole Nice Côte d'Azur, quel intérêt pour Saint-Laurent du var ?

Le but d'une métropole initiée par un gouvernement de gauche et de l'écologie était d'instaurer un principe de solidarité entre la ville la plus importante et les communes environnantes.

Sauf qu'au sein de la métropole Nice Côte d'Azur, la situation est tout autre.

D'autre part la ville de Saint-Laurent du var au travers des impositions de ses entreprises, ainsi que la nouvelle taxe foncière, initiée par Christian Estrosi et votée par notre maire verse plus de 20 millions d'euros par an à la métropole.

Mais Saint-Laurent du var n'a toujours pas de tramway, l'état des routes laisse à désirer, rien n'est fait pour aider à la création de logements sociaux pour nos actifs et retraités, et aucune nouvelle installation sportive et culturelle ne bénéficie de subventions de la métropole.

Marc Orsatti

Conseiller Municipal « Mieux Vivre Ensemble »
100% Transition Écologique au quotidien
marc.orsatti@laposte.net, 06 99 37 84 06
www.marcorsatti.fr, Twitter, Facebook

À Saint Laurent du Var la démocratie part en fumée.

Il est impossible d'aller à une commission municipale tant celles ci changent d'horaires où sont annulées parfois une heure avant. Les conseillers municipaux ne peuvent plus poser de questions orales à la fin du conseil municipal si celles-ci n'ont pas été préalablement approuvées par le Maire. Comme le précise le petit intitulé que l'on trouve sur cette page le maire s'autorise à attaquer en justice... avec notre argent bien sûr Cela vous laisse entrevoir le climat politique de cette rentrée.

Marc Moschetti

Saint-Laurent au cœur

*Conformément à la loi n°2002-276 du février 2002 relative à la démocratie de proximité chaque groupe politique du conseil municipal de Saint-Laurent-du-Var qui dispose ici d'un espace d'expression engage sa responsabilité pour chacun des propos tenus.

INTERVIEW René Koehl "Le bonheur au bout de la plume"



Comment décririez-vous votre style d'écriture ?

Je cherche avant tout à rester polyvalent, je ne tiens pas à m'enfermer dans un stéréotype d'ouvrage. Le seul dénominateur commun en revanche, c'est le travail de documentation que je fais en amont. On ne peut pas compter uniquement sur l'imaginaire, surtout lorsqu'on appuie ses livres sur des faits réels.

Pourquoi avoir choisi d'écrire sur l'épisode du confinement ?

Au départ, j'étais partagé. J'y voyais une forme de facilité et je ne voulais pas profiter de la situation, mais j'avais aussi envie de me mettre au service de ma ville, de me rendre utile en alimentant la réflexion. J'ai décidé de publier plusieurs textes, 29 au total, à intervalles réguliers, sur les réseaux sociaux. J'ai adopté un mode d'expression à la fois poétique, philosophique et humoristique, en traitant de sujets variés, l'école, nos anciens, la liberté, la vie en général.

Quelles ont été les réactions ?

Très bienveillantes et favorables. Les lecteurs lisaient mes textes jusqu'au bout et n'hésitaient pas à les commenter, ce qui est toujours gratifiant pour un auteur. Certains retours m'ont justement encouragé à rassembler ces textes dans un recueil, ce à quoi je n'avais pas vraiment songé avant.

Quel rapport entretenez-vous avec vos lecteurs et plus largement avec la critique ?

J'ai souvent été bloqué dans mon inspiration en me demandant si ce que j'écrivais allait plaire, et j'ai réalisé que le plus important était de respecter le lecteur. On ne peut pas plaire à tout le monde, surtout qu'un ouvrage peut être reçu différemment en fonction de l'état d'esprit de chacun à un instant T. Pour autant, il m'arrive d'avoir un sourire au coin des lèvres quand j'écris et alors je sais que le lecteur aura la même réaction en me lisant. Certaines choses nous parlent de façon universelle.

Travaillez-vous sur d'autres projets, en cours ou à venir ?

J'ai déjà des idées mais il faut savoir qu'écrire un livre prend en moyenne 6 à 8 mois et à raison de 4 heures tous les jours. Quand j'arrive au bout d'un ouvrage, je me dis que c'est le dernier à chaque fois, étant donné ma fatigue physique et intellectuelle, mais le besoin d'extérioriser mes émotions et de les partager est toujours plus fort.

D'origine niçoise, René Koehl se sent surtout Laurentin dans l'âme. Installé depuis 47 ans sur la commune, c'est finalement à la retraite, il y a 12 ans, qu'il s'initie à l'écriture en tant qu'autodidacte. Romans, polars, sagas, nouvelles et autobiographie jalonnent son œuvre encore jeune mais très appréciée. Paru aux éditions RIC en septembre 2020, son onzième ouvrage « Onde de choc - États d'âme d'un écrivain confiné » se présente sous la forme d'un recueil de textes autour de la période de confinement, relative à l'épidémie de Covid-19. Un entretien avec l'auteur nous a permis de mieux appréhender son univers et son dernier opus.



Merci

Saint-Laurent-du-Var 
PORTE DE FRANCE

www.saintlaurentduvar.fr